

Assurances construction : évolutions jurisprudentielles, législatives et réglementaires

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances jurisprudentielles, législatives et réglementaires en construction

PROGRAMME

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité législative, jurisprudentielle ou réglementaire.

A. DES ÉVOLUTIONS QUI IMPACTENT LE CHAMP D'APPLICATION DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DÉCENNALE DES CONSTRUCTEURS

1. Réception ou réception partielle ?
La réception partielle d'ouvrage : les dangers de la mise en œuvre de l'assurance obligatoire au regard de circonstances non maîtrisables ?
2. Improprété à destination : source d'incertitude juridique ? Le critère flou de l'improprété à la destination : les dangers de la notion et de son extension, « un œil sur l'actualité jurisprudentielle »
3. Éléments d'équipement non destinés à fonctionner : Quelles conséquences en tirer en termes d'assurance ?

B. ACTUALITÉS JURISPRUDENTIELLES DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

1. Assurance construction
 - Dommages matériels et immatériels, une frontière délicate à tracer
 - Réduction à apporter à l'indemnité en raison des déclarations inexacts de l'assuré ?
 - Activités déclarées : détermination de l'objet de la police. Quelles conséquences en tirer dans la rédaction des polices d'assurance ?
 - Chambre mixte du 7 févr. 2014 : la déclaration de risque, quel impact sur l'assurance construction ?
 - A double casquette, double assignation : la mise en cause d'un assureur se fait en considération des seules qualités visées par l'acte d'assignation
 - Rappel des principes gouvernant l'action directe du maître d'ouvrage
 - Expert d'assurance RCD engage-t-il sa responsabilité ?
 - Qui sont les bénéficiaires des garanties avant réception ?

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats construction
- Chargés d'indemnisation construction
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Maîtres d'œuvre

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les mécanismes de la responsabilité des constructeurs et de l'assurance construction.

POINTS FORTS

Le formateur expose et analyse avec les participants les dernières évolutions jurisprudentielles, législatives et réglementaires

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

5 juin 
6 novembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.